

Région de Mopti  
Cercle de Tenenkou

République du Mali  
Un Peuple –Un But –Une Foi

**Atelier de formation sur l'élaboration et le suivi - évaluation  
des plans de sécurité alimentaire,  
Tenenkou du 27 au 29 avril 2006**

*Avril 2006*

## **SYNTHESE DES TRAVAUX DE L'ATELIER DE FORMATION SUR L'ELABORATION ET LE SUIVI-EVALUATION DES PLANS COMMUNAUX DE SECURITE ALIMENTAIRE.**

Du 27 au 29 avril 2006 s'est tenu au waltarè de Tenenkou l'atelier de formation en élaboration et suivi des plans de sécurité alimentaire des collectivités territoriales. Cet atelier a été organisé par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) et le Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire au Mali (PROMISAM)

### **Objectif de l'atelier :**

L'objectif général de cet atelier est de renforcer les capacités des acteurs locaux dans l'élaboration et le suivi-évaluation des plans de sécurité alimentaire.

### **Participants :**

Ont participé aux travaux de cet atelier le Préfet, les sous- préfets, le président du conseil de cercle, les Maires, les secrétaires généraux des mairies, les représentants des organisations de femmes et de jeunes, les représentants des organisations socio- professionnelles, les services techniques, les conseillers CCC et les ONG. (Voir liste nominative en annexe)



### **La cérémonie d'ouverture :**

Cette cérémonie était placée sous la présidence de l'adjoint au préfet de Tenenkou.

L'adjoint au préfet a dans son discours souhaité la bienvenue et un agréable séjour aux participants. Il a ensuite situé l'atelier dans son contexte à savoir :

- Historique de la mise en place d'une stratégie Nationale de la sécurité alimentaire au Mali

- Les partenaires techniques et financiers de la stratégie
- Les différentes interventions du gouvernement dans le cadre de la sécurité alimentaire

Il a ensuite exhorté les participants à beaucoup plus de courage et d'assiduité pour les travaux et à ne laisser aucun point d'ombre sur la sécurité alimentaire au Mali.

Après la cérémonie d'ouverture ce fut la présentation des participants et la mise en place du bureau de l'atelier composé de :

- 1- président : Assom TOGO Adjoint au Préfet
- 2- vice président : Amadou CISSE, Président du Conseil de cercle
- 3- 1<sup>er</sup> Rapporteur : Abdramane DIALLO Conseiller CCC
- 4- 2<sup>e</sup> Rapporteur : Sidiky TOGOLA, Secrétaire Général de la Mairie de Diondiori
- 5- Traducteur : Kado Korobara

Les travaux proprement dits de l'atelier ont commencé par les différents exposés. Les exposés et les débats étaient traduits en langue locale (Foulfouldé).

## **Les travaux de l'atelier :**

### **Les exposés :**

L'atelier a enregistré six (6) exposés animés par M. Chérif BAH Directeur Régional DRSIAP et M. Abdramane TRAORE représentant du PROMISAM.

Les exposés ont porté sur :

- présentation du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)
- Présentation du PROMISAM
- Présentation des concepts de Sécurité Alimentaire (SA)
- Présentation de la situation de la SA au Mali et dans le monde
- Présentation de la Stratégie Nationale la Sécurité Alimentaire (SNSA) et du plan de réponse aux difficultés.
- Comment utiliser les concepts de la SA pour la programmation des activités du SA.

Chaque exposé était suivi d'un débat.

### **Elaboration du plan de SA :**

Les outils pour l'élaboration du plan ont été présentés. Les exercices pratiques d'administration de ces outils ont été faits en prenant comme exemple les communes rurales de Kareri et de Diafarabé.

Ces exercices ont permis aux participants de mieux appréhender les contours des piliers pour l'élaboration du PSA.

Les leçons à tirer dans l'élaboration du PSA sont :

- La prise en compte des préoccupations réelles de la population au moment de l'élaboration du plan
- Précision ou clarté dans la formulation des besoins
- L'implication de toutes les couches socio- professionnelles à l'élaboration du plan.

**Recommandations :**

L'atelier recommande :

L'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire pour chaque collectivité.

L'appui des services techniques et ONG aux collectivités dans l'élaboration des plans.

Le dynamisme des élus dans la recherche de financement. « Elus Développeur local »

La date du 31 mai 2006 a été retenue pour le dépôt des plans de SA des communes auprès du Préfet du cercle de Tenenkou.

L'atelier

## Discours de clôture du Sous préfet de Tenenkou

- Monsieur le Représentant du C.S.A. et du PROMISAM ;
- Monsieur le Directeur Régional du Plan de Mopti, Représentant le Gouverneur Régional ;
- Monsieur le Président du Conseil de Cercle ;
- Messieurs les Sous Préfets ;
- -« - les Maires ;
- Mesdames, Messieurs les Représentants des Services Techniques, Projets, ONG et Associations.
- Mesdames, Messieurs,

Au terme de 3 jours bien remplis de formation, d'échange et souvent de passion conviviale face aux modules présentés, permettez moi en votre nom d'adresser nos vives félicitations à nos éminents formateurs pour la qualité pédagogique des exposés et les réponses adéquates à nos questions relatives à la situation alimentaire du cercle.

Chers participants :

Je pense que comme moi vous ressortez de cet atelier en ayant en refrain ces 4 lettres d'or du P.S.A. : D = disponibilité, A= Accès, U= Utilisation et S= Stabilité qui constituent les piliers du PSA.

Messieurs les Maires :

Je demeure convaincu que face à l'insécurité alimentaire qui sévit dans nos communes, vous vous attellerez à la tâche pour que les Programmes de sécurités Alimentaires de vos différents Communes soient élaborés et adoptés avant le délai de rigueur fixé par l'atelier.

Mesdames, Messieurs,

Je profite de cette occasion pour adresser notre profonde gratitude au Gouvernement à travers le C.S.A. ainsi qu'à tous les partenaires du Commissariat.

Nous osons espérer que nos plans de Sécurité Alimentaire qui leur seront bientôt soumis bénéficieront d'un traitement diligent.

Mesdames, Messieurs,

En vous souhaitant bon retour dans vos foyers respectifs et une bonne campagne agricole 2006/2007 à notre pays, je déclare clos l'atelier de formation en renforcement des capacités de Planification des Actions de Sécurité Alimentaire des Communes du Cercle de Tenenkou.

Je vous remercie.

## **Calendrier de déroulement des travaux de l'atelier de Tenenkou**

### **Journée du 27/04/06**

9h00 – 9h30 Inscription des participants

9h30- 9h50 Cérémonies d'ouverture

- mot introductif du représentant du CSA
- allocution d'ouverture du Préfet
- Mise en place du bureau

9h50 – 10h00 Présentation CSA

10h00 – 10h10 Présentation du projet d'appui à la mise en œuvre de la SNSA (PROMISAM)

10h10 – 11h00 Présentation des concepts de sécurité alimentaire

11h00 – 11h20 Discussions

11h20 – 11h50 Pause

11h50 – 12h30 Présentation de la situation de la SA au Mali et dans le monde

12h30 – 13h00 Discussions

13h00 – 15h00 Pause

15h00 – 15h30 Présentation de la SNSA et du plan de réponse aux difficultés alimentaires

15h30 – 16h00 Discussions

16h00 – fin des travaux

### **Journée du 28/04/06**

9h00- 9h30 Lecture du rapport de la première journée

9h30 – 10h00 Discussions

10h00 – 10h30 Pause

10h30–13h30 Comment utiliser les concepts de SA pour la programmation des activités de SA

13h30 – 15h30 Pause déjeuner

15h30 – 17h00 Comment utiliser les concepts de SA pour la programmation des activités de SA

17h00 fin de la journée

### **Journée du 29/04/06**

9h00- 9h30 Lecture du rapport de la deuxième journée

9h30 – 10h00 Pause

10h00 – 13h30 Etude de cas : Elaboration d'un plan de sécurité alimentaire

13h30 – 15h30 Pause déjeuner

15h30 – 16h30 Etude de cas : Elaboration d'un plan de sécurité alimentaire (suite)

16h30 – 16h40 Vérification de la mise en place du comité local de sécurité alimentaire

16h40 – 17h00 Synthèse des travaux

17h00 Fin de la session de formation

## **Rapport de la première journée**

Les travaux de la première journée ont commencé par la cérémonie d'ouverture placée sous la présidence de l'adjoint au préfet de Tenenkou. Il a dans son discours souhaité la bienvenue et un agréable séjour aux participants. Il a ensuite situé l'atelier dans son contexte à savoir :

- Historique de la mise en place d'une stratégie Nationale de la sécurité alimentaire au Mali
- Les partenaires techniques et financiers de la stratégie
- Les différentes interventions du gouvernement dans le cadre de la sécurité alimentaire

L'adjoint au préfet a ensuite exhorté les participants à beaucoup plus de courage et d'assiduité pour les travaux et à ne laisser aucun point d'ombre sur la sécurité alimentaire au Mali.

Ce fut ensuite la présentation des participants et la mise en place du bureau de l'atelier composé de :

Président : Assom TOGO Adjoint au Préfet

vice président : Amadou CISSE, Président du Conseil de cercle

1<sup>er</sup> Rapporteur : Abdramane DIALLO Conseiller CCC

2<sup>e</sup> Rapporteur : Sidiky TOGOLA, Secrétaire Général de la Mairie de Diondiori

Traducteur : Kado Korobara



L'adoption du programme a suivi la mise en place du bureau.

Les travaux proprement dits de l'atelier ont commencé par les différents exposés. Les exposés et les débats étaient traduits en langue locale (le Foulfouldé ) par M. KOROBARA

### **Présentation du Commissariat à la Sécurité Alimentaire :**

Le CSA est créé par le décret 150 PRM du 18 mai 2004. Il a pour missions :

- Elaborer et mettre en œuvre les politiques et les stratégies en matière de sécurité alimentaire.

- Proposer des stratégies, préparer et mettre en œuvre en rapport avec les départements ministériels concernés des mesures visant à assurer une pleine couverture des besoins alimentaires du pays.
- Procéder à l'analyse des perspectives alimentaires résultants de la campagne agricole et l'identification des zones sinistrées ou déficitaires.
- Planifier, coordonner et contrôler les opérations de distribution des vivres dans les zones sinistrées.
- Elaborer et mettre en œuvre en rapport avec les structures publiques, privées concernées les mesures d'organisation des marchés céréaliers et de modernisation des circuits de distribution des denrées alimentaires.
- Veiller à l'information des consommateurs, notamment sur les prix et sur la qualité sanitaire et nutritionnelle des denrées alimentaires.

Le décret 385 PRM du 18 septembre 2004 détermine l'organisation et les modalités de fonctionnement du CSA.

Le CSA est dirigé par un commissaire qui est secondé et assisté par un adjoint.

Il compte trois (3) départements et deux (2) services.

- Le département production, prévention et gestion des crises alimentaires (DPPGCA),
- Le département planification et suivi (DPS) et
- Le département promotion des échanges (DPE)

Les services sont :

- Le service administratif et financier (SAF)
- Le service communication et information (SCI)

Le CSA est représenté au niveau régional par un (1) délégué et aux niveaux cercle et commune par un (1) chef d'antenne.

### **Présentation des concepts de la sécurité alimentaire :**

La sécurité alimentaire se définit selon le PAM comme « capacité pour toute personne de posséder à tout moment un accès physique et économique aux besoins alimentaires de base. Selon la Banque Mondiale la sécurité alimentaire est « l'accès pour toute personne et à tout moment à une alimentation saine et suffisante pour mener une vie active en pleine santé.

La SA repose sur quatre (4) piliers qui sont :

- 1- la disponibilité des aliments ( propre production et échanges commerciaux)
- 2- l'accès aux aliments ( accès physique et accès économique),
- 3- l'utilisation des aliments ( pratiques et habitudes alimentaires, les modes de consommation ; les connaissances alimentaires nutritionnelles ; la santé de l'individu),
- 4- La stabilité dans l'approvisionnement ( la dimension temporelle).

La sécurité alimentaire est donc beaucoup plus que :

La production céréalière, l'autosuffisance alimentaire , l'aide alimentaire et les actions d'urgence.

Suite à cette présentation les discussions ont porté sur la politique nationale de valorisation de nos propres aliments et la méconnaissance des valeurs nutritionnelles des aliments par les populations. Il ressort des débats que les valeurs nutritionnelles des nos aliments ne sont connues selon les zones.

## **Présentation de la situation alimentaire au Mali et dans le monde :**

Les données statistiques au Mali et dans le monde ont été exposé par le facilitateur.

Ces chiffres montrent que , malgré une forte croissance des productions alimentaires, le Mali est loin de gagner la bataille contre la faim.

### **Les Causes :**

- l'extrême pauvreté
- les calamités naturelles
- les ruptures des liens de solidarité
- les maladies.

Dans le monde, la situation n'est pas du tout rose. Cela explique la mobilisation de tous les Etats et des organisations internationales pour l'élimination de l'insécurité alimentaire dans le monde:

## **Présentation de la stratégie nationale de la sécurité alimentaire et du plan de réponse aux difficultés :**

Après instruction des chefs d'Etat du CILSS, le Mali a élaboré et adopté une stratégie de la sécurité en 2002. Ce qui a conduit à l'adoption du cadre institutionnel en 2003 conformément au processus de décentralisation et qui implique les niveaux national, régional, local et communal.

### **Défis de la SNSA**

Les défis la SNSA sont :

Nourrir une population en forte croissance et de plus en plus urbaine ;  
Asseoir la croissance des revenus ruraux sur une stratégie de croissance rapide du secteur agricole ;  
Affronter la diversité des crises alimentaires ;

### **ENJEUX de la SNSA**

La SNSA a trois (3) enjeux :

- ❖ Intégration de la gestion de la SA dans le processus de décentralisation et de réforme de l'Etat ;
- ❖ Renforcement de la coopération et de l'intégration régionale : UEMOA , CEDEAO ;
- ❖ Disposition d'une information adaptée et fiable.

### **Les objectifs de la SA :**

Les objectifs de la SNSA sont de deux sortes :

- I- les objectifs généraux :**
  - 1- Assurer les conditions d'une sécurité alimentaire structurelle durable et intégrée
  - 2- Améliorer la prévention et la gestion des crises alimentaires conjoncturelles

## **II- les objectifs spécifiques :**

- 1- la promotion d'une agriculture productive, diversifiée, durable et généralement intégrée ;
- 2- le développement, la fluidification et l'intégration sous régionale des marchés nationaux ;
- 3- l'amélioration durable des conditions structurelles d'accès des groupes et zones vulnérables à l'alimentation et aux services sociaux de base ;
- 4- l'amélioration des dispositifs de prévention et de gestion des crises conjoncturelles en cohérence avec la construction de la sécurité alimentaire structurelles et de renforcement des capacités des acteurs et la promotion d'une bonne gouvernance de la sécurité alimentaire

### **Le cadre Institutionnel :**

Le cadre institutionnel de gestion de la SA au Mali comprend :

- ❖ CNSA ( Conseil National de Sécurité Alimentaire)
- ❖ CSA (Commissariat à la sécurité Alimentaire)
- ❖ CTCPSA ( Comité Technique de Coordination des Politiques de Sécurité Alimentaire)
- ❖ CRSA ( Comité Régional de Sécurité Alimentaire) présidé par le gouverneur
- ❖ CLSA (Comité Local de Sécurité Alimentaire) présidé par le préfet
- ❖ CCSA (Comité Communal de Sécurité Alimentaire) présidé par le sous-préfet

### **Les Outils de la SNSA :**

La SNSA a pour outils :

- ❖ Le stock National de Sécurité (SNS)
- ❖ Le Fonds de Sécurité Alimentaire (FSA)
- ❖ Le Fonds Commun de Contre Partie ( FCCP)
- ❖ Le système d'Alerte Précoce (SAP)
- ❖ L'observatoire du Marché Agricole (OMA)

Cette liste n'est pas exhaustive.

La SNSA dispose d'un plan National de Réponse (PNR) qui se compose de deux volets.

- 1- volet conjoncturel
- 2- volet structurel

Les différentes présentations ont fait l'objet de débat. Al la lumière des débats les participants ont pu approfondir leur connaissance sur les dispositions prises par l'Etat pour faire face au problème de sécurité alimentaire.

Les travaux de la journée ont pris fin conformément au programme.

## **RAPPORT DE LA DEUXIEME JOURNEE**

Les travaux de la 2<sup>e</sup> journée de l'atelier de formation en élaboration et suivi des plans de sécurité alimentaire ont commencé par la traduction en foulfouldé de l'exposé fait la veille sur la SNSA et du plan de réponse aux difficultés. Ce point n'a pas fait l'objet de débat.

Après lecture et amendement du rapport de la journée précédente, ce fut ensuite l'exposé du seul thème de la journée à savoir comment utiliser les concepts de SA pour la programmation des activités de SA.



Au cours de cet exposé les concepts de : développement, planification, plan, programme, projet, stratégie et schéma d'aménagement ont été définis.

Les débats à ce niveau ont permis de lever les équivoques sur certains concepts qui sont : la planification, le plan et le programme. Nous retiendrons de ces débats que la planification est un processus permanent pour l'atteinte des objectifs et le plan est le produit de ce processus. Le programme est un ensemble de projets mis en cohérence pour atteindre les objectifs à court et moyen terme. Le concept de stratégie a fait l'objet de beaucoup d'exemples pour montrer son importance dans la planification. Car il ne s'agit pas d'avoir des moyens mais il faut aussi des mesures et dispositifs permettant d'atteindre les objectifs.

Après les concepts les étapes d'élaboration du plan furent exposées. Huit (8) étapes sont nécessaires pour l'élaboration du plan. L'ensemble de ces étapes ont fait l'objet d'une explication de la part des facilitateurs et des participants.

Les débats ont porté sur :

- l'importance de la première étape ( diagnostic) dans l'élaboration du plan. Le diagnostic donne la situation de référence de la collectivité. Les contraintes et les potentialités sont définies à ce niveau. Cette étape doit se faire de façon participative.
- Le financement (7<sup>e</sup> étape) : les collectivités doivent compter d'abord sur les moyens propres pour le financement de leur plan. Aussi elles doivent (à travers les

responsables) rapprocher les partenaires pour la recherche de financement de leur plan.

Ce fut ensuite la présentation de la démarche d'élaboration d'un plan de SA. Cette démarche repose sur le diagnostic poussé par pilier.

Les piliers peuvent avoir des contraintes qu'il faut lever pour l'élaboration du plan. Les causes qui affectent les piliers de la SA doivent être bien identifiées.

Il est nécessaire de mesurer l'importance de chaque cause dans l'élaboration du plan

Un schéma simplifié du plan de la sécurité alimentaire fut ensuite présenté. Ce schéma compte quatre (4) étapes :

- 1- le diagnostic,
- 2- la concertation,
- 3- la planification et
- 4- la validation.
- 5-

Les questions à ce niveau ont porté essentiellement sur la validation. Il s'agit au cours de cette phase de venir présenter à la population le produit de l'atelier de planification. Cette validation peut aboutir à un amendement du plan.

L'exigence des documents de suivi évaluation par les partenaires a été aussi évoqué. Ces exigences ne peuvent aller au delà des exigences du document de plan et des textes.

Un canevas de rédaction du plan fut ensuite présenté. Ce canevas s'articule autour de quatre(4) points :

- 1- le contexte ou justification
- 2- La méthodologie
- 3- Aperçu sur la Collectivité
- 4- La situation de référence.

Après la présentation du canevas un exercice sur comment faire un état des lieux fut traité. L'état des lieux doit concerner tous les piliers de la SA et traiter dans un tableau à cinq (5) colonnes : Piliers, Atouts, Contraintes, solutions et indicateurs.

La commune rurale de Kareri a servi d'exemple pour l'exercice et un seul pilier traité ( la disponibilité).

Le débat a porté essentiellement sur les éléments des indicateurs pour le suivi et l'évaluation du plan.

A la lumière des débats les constats suivants furent faits :

- les solutions proposées sont toutes à la disposition de la population
- les contraintes citées pour l'élevage dans le Kareri n'ont pas fait l'unanimité. Ce qui serait peut être dû à l'absence d'éleveur de Kareri dans la salle.

Les leçons tirées des constats sont :

- l'implication de toutes les couches socio- professionnelles à l'élaboration du plan.
- Se poser toujours la question : est ce que nous remplissons les conditions du pilier à traiter ?

A la fin des travaux la commune de Diarafabé s'est portée volontaire pour l'administration de l'outil de diagnostic de l'élaboration du plan sécurité alimentaire.

## RAPPORT DE LA TROISIEME JOURNEE

Après lecture et amendement du rapport de la deuxième journée, la commune de Diafarabé a été invitée à présenter l'outil diagnostic de son plan de SA.



## Diafarabé

Piliers	Potentialités	Contraintes	Solutions	Indicateurs
<b>Disponibilité</b>	5000 ha de terre cultivable Fleuves Mares Bœufs de labour Main d'œuvre Services Techniques Bonne organisation des paysans Présence de canaux d'irrigation	Insuffisance d'eau Tarissement des mares Semences non adaptées Ensablement des canaux Insuffisance d'équipements agricoles	Acquisition de semences adaptées Curages des canaux Désensablement des canaux	80% cult utilisent les semences adaptées 70% mares gardent l'eau 85% canaux désensablés

	Existence de cheptel Puits forage Parc de vaccination Service vétérinaire Coop.éleveurs Pâturages	Surpâturage avant les récoltes Insuffisance de puits Faible taux de vaccination Occupation gîtes et brutol	Respect délai<de retour Creusement des puits, forage Sensibilisation vaccination	Respect à 100% des délais 75% des puits creusés 100% éleveurs sensibilisés 0 plaintes liées aux gîtes
	Existence de fleuves poissonneux (Diaka, Niger, mares) Equipement pêcheurs Convention pêche Existence de fleuves poissonneux (Diaka, Niger, mares) Equipement pêcheurs Convention pêche Coop.Pêcheurs	Rareté de poisson Ensablement mares Sous-équipement Rareté de poisson Ensablement mares Sous-équipement Non respect des conventions Manque d'agents Nonrespect des conventions communales et inter communales	Pisciculture Désensablement Pisciculture Désensablement Accès au crédit des pêcheurs Recrutement d'agents	3 mares aménagées 4 km désensablés 3 mares aménagées 4 km désensablés 1 caisse de crédit épargne
<b>Accès</b>	Existence de marchés Existence d'opérateurs économiques dynamiques			
<b>Utilisation</b>	Connaissance des pratiques culinaires Existence de produits diversifiés (légumes, fruits, viandes, lait etc...)			
<b>Stabilité</b>	Existence de structures de stockage			

L'ébauche de remplissage du cadre logique du plan de sécurité alimentaire de Diafarabé, par tous les participants, a suivi cet exposé.

La session de formation de Tenenkou a pris fin par les sages conseils prodigués aux participants par Monsieur Abdramane Traoré suivi du discours de clôture du Sous Préfet de Tenenkou.

**Liste des participants  
atelier de formation Tenenkou  
27 – 29 avril 2006**

N°	Noms et Prénoms		Fonction	Adresses
1	Sékou Almamy	KOUREISSI	Maire Diaka	Dia
2	Boubacar	SOW	Secrétaire Général	Dia
3	Madjeni	TRAORE	Représentant jeunesse	Dia
4	Hadja	TRAORE	Représentante femmes	Dia
5	Moussa	TEMBELY	Coordinateur	Dia
6	Kado	KOROBARA	Conseiller PDP	Diafarabé
7	Lamine	DJIRE	Maire	Diafarabé
8	Issa	TOUNKARA	Secrétaire Général	Diafarabé
9	Tidiani	DIALLO	Régisseur	Diafarabé
10	Ibrahima	DIENTA	SLP-T	Diafarabé
11	Mariam	DIARRA	Représentante femmes	Diafarabé
12	Modobo	DIAKITE	S/Préfet	Diafarabé
13	Sidiky	TOGOLA	Secrétaire Général	Diondiori
14	Modibo	KONTA	Représentant jeunesse	Diondiori
15	Fatoumata	TEMETA	Représentante femmes	Diondiori
16	Batoma	MAGASSA	Sous/préfet	Diondiori
17	Almamy	TAMBOURA	Maire	Diondiori
18	Mamadou	COULIBALY	Maire	Kareri
19	Abdoul	TAPILY	Secrétaire Général	Kareri
20	Safo	COULIBALY	Représentant jeunesse	Kareri
21	Oumar B	ASCORARE	Sous/préfet	Kareri
22	Salfa	COULIBALY	Représentant jeunesse	Kareri
23	Amadou I	TAMBOURA	Maire	Ouro –Ardo
24	Habert	BABY	Secrétaire Général	Ouro –Ardo
25	Hassana	TAMBOURA	Représentant jeunesse	Ouro –Ardo
26	Fatoumata	TAMBOURA	Représentante femmes	Ouro –Ardo
27	Malick	SOW	Maire	Ouro- Guiré
28	Seydou Bagna	MAIGA	Secrétaire Général	Ouro- Guiré
29	Gourdo	SOW	Représentant jeunesse	Ouro- Guiré
30	Sékou	SOW	Maire	Sougoulbé
31	Amadou	SOW	Secrétaire Général	Sougoulbé
32	Hambarké	DIA	Représentant jeunesse	Sougoulbé
33	Coumbourou	SOW	Représentante femmes	Sougoulbé
34	Tiemoko	OUOLOGUEM	APEJ Préfecture	Tenenkou
35	Ousmane	TRAORE	ADC PRPM	Tenenkou
36	Issa	COULIBALY	Représentant GRAT	Tenenkou

37	Kader	CISSE	Représentant jeunesse	Tenenkou
38	Sambourou Gary	CISSE	Coop. Agriculteurs	Tenenkou
39	Mamadou A	DIARRA	Chef Casier ORM	Tenenkou
40	Pendourou	SOW	Représentante CAFO	Tenenkou
41	El Hadji Mamoudou	CISSE	Maire	Tenenkou
42	Abdoullaye	SAMANTA	Animateur Radio	Tenenkou
43	Mama	SNENTA	Coop. Pêcheurs	Tenenkou
44	Belco	TAMBOURA	Secrétaire Général	Tenenkou
45	Lucienne	DIAKITE	Présidente APDF	Tenenkou
46	Minkaïlou	OUATTARA	Secteur Agriculture	Tenenkou
47	Hamady	TRAORE	Chef secteur Vétérinaire	Tenenkou
48	Mory	TRAORE	Vendeur de mil	Tenenkou
49	Moussa	OUOLOGUEM	Chef SCPIA	Tenenkou
50	Boubacar	GADIAKA	Radio beldo hoorè	Tenenkou
51	Dembourou	MACINANKE	Représentant cordonniers	Tenenkou
52	Cheick Oumar	DIALLO	Représentant Transporteurs	Tenenkou
53	Boubacar	THIOCARY	Coop . éleveurs	Tenenkou
54	Boubacar	DIABY	AMPRODE/SAHEL	Tenenkou
55	Sidy	SOFARA	Chef SCN	Tenenkou
56	Modibo	DJIGANDE	AMAPP	Tenenkou
57	Souleymane	MALLE	Conseiller CCC	Tenenkou
58	Abdramane	DIALLO	Conseiller CCC	Tenenkou
59	Assom Togo		Préfet Adjoint	Tenenkou
60	Souleymane	DEMBELE	2 <sup>e</sup> adjoint Maire	Togoro - Kotia
61	Hamidou	SANGARE	Secrétaire Général	Togoro - Kotia
62	Amadou	DEMBELE	Représentant jeunesse	Togoro - Kotia
63	Dicodoi	TRAORE	Représentante femmes	Togoro - Kotia
64	Youssouf	GARIKO	Sou/préfet	Togoro - Kotia
65	Mama dit Demba	THIERO	3 <sup>e</sup> adjoint Maire	Toguéré-Coumbé
66	Mama	NIANMANTA	Représentant jeunesse	Toguéré-Coumbé
67	Gatha	PAMANTA	Représentante femmes	Toguéré-Coumbé
68	Amadou	BOCOUM	Secrétaire Général	Toguéré-Coumbé
69	Alpha	BAMADIO	CAL/PGP/Mpti/CARE	Mopti
70	Amadou Cissé		Président Conseil de Cercle	Tenenkou
71	Bori Kola	SOW	CLA	Tenenkou

9 femmes et 62 hommes